LE RIÉZOIS *infos*

Bulletin municipal d'informations

www.ville-riez.fr

N° 74 Décembre 2021

Parc des Colonnes
fin de vie pour les arbres

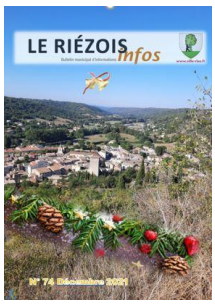

Le Riézois. *Infos*

Publication
Mairie de Riez
Directeur de la publication
et de la rédaction
Christophe Bianchi
Rédaction
Jean-Paul Faucon, Caroline Marin et les auteurs des articles cités dans le numéro
Création, mise en page
Jean-Paul Faucon, Caroline Marin
Crédit photos
Mairie de Riez, auteurs des articles
Tirage
1400 exemplaires
Impression
Imprimerie de Haute-Provence
Imprim'Vert
ZA Les Iscles
04 700 La Brillanne
Dépôt légal
À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

Le mot du maire

Riézoises, Riézois,

Bonne année à chacun d'entre vous,
à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.

Bonne année à nos enfants qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays. Que 2022 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de progression, d'un retour à la normale avec la fin, espérons-le, des problématiques virales.

Bonne année à nos séniors qui, pour certains, ont souffert des conditions sanitaires compliquées. Nous avons essayé d'amoindrir le plus possible les problèmes qu'ils ont rencontrées. L'action du CCAS doit être fortement reconnue.

Bonne année enfin à tous mes collaborateurs, employés de marie, conseillers municipaux. Chacun s'est dévoué pleinement au service de notre village.

L'année 2021 a été difficile à plus d'un titre. La Covid-19, ses différents variants, ses vagues successives ont été un frein à nos actions. Les choses ont cependant avancé et l'avenir si précieux a été préparé au mieux, peut-être pas d'une façon suffisamment visible en tant que réalisations directes sur le terrain mais par le suivi de différents dossiers administratifs liés au patrimoine antique de la commune. La difficulté est de surmonter les contraintes administratives à plus forte raison quand le patrimoine antique est une composante fort présente. Des réussites (participation au programme Petites Villes de Demain, classement aux monuments historiques du plateau de Saint-Maxime, mise en place de la fibre, achat de matériel…) ne doivent pas être ignorées, tant l'énergie nécessaire à leur réalisation a été importante.
Notre commune continuera d'avancer en 2022 et se dotera des moyens, des équipements nécessaires, comme prévu dans le programme sur lequel nous avons été élus en 2020 et comme il l'a été rappelé lors du dernier débat de politique générale.

Encore une fois, en raison de la recrudescence de l'épidémie virale les vœux de la municipalité ne pourront se tenir. Une rencontre entre nous tous sera organisée dès que possible.

Christophe Bianchi
Maire de Riez

Maxime Amiel nous a quittés

Nombreux sont les Riézois(es) qui connaissaient - et appréciaient - Maxime Amiel.
Maxime (1931-2021) nous a quittés le 2 septembre dernier et c'est un grand vide qui s'est ouvert, pour la commune comme pour la Haute-Provence.

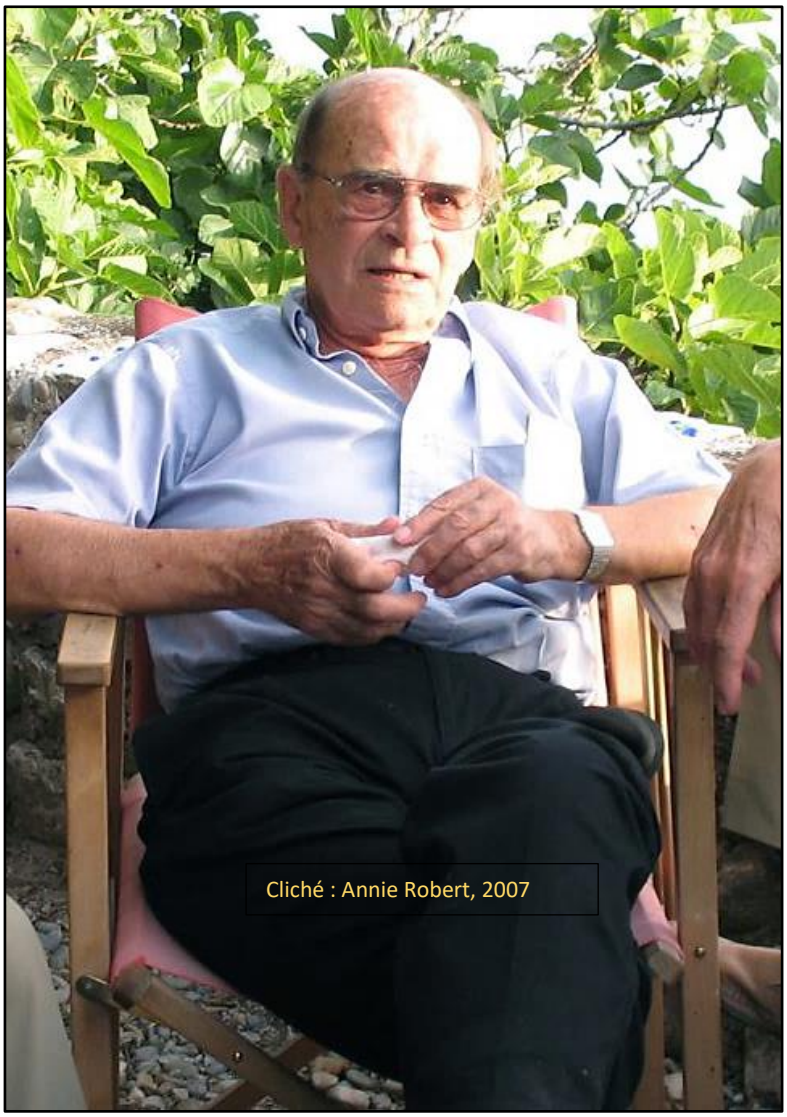
Cliché : Annie Robert, 2007

Il n'était pas rare ces dernières années, peu avant midi, de le rencontrer sur les allées où il prenait plaisir à s'informer des nouvelles du pays et à saluer ses amis avec lesquels il partageait, à l'occasion, une boisson anisée.
Ce sont là des habitudes propres à nombre de retraités, mais nul sans doute n'y mettait la même bonhommie, la même cordialité souriante, au soir d'une vie bien remplie. Ce qui n'empêchait pas Maxime d'avoir des opinions tranchées !

Né le 26 mai 1931, d'un père également nommé Maxime (on ne saurait être plus riézois), Maxime Amiel a vécu son enfance, puis les premières années de son adolescence, durant la Seconde Guerre Mondiale. De cette époque troublée, il préférait retenir les contacts cordiaux qu'il avait pu établir avec les jeunes appelés italiens, dont la langue, disait-il, n'était pas si différente du provençal que l'on parlait chez lui.
Ayant choisi de se consacrer au métier d'instituteur il avait plaisir à parler de sa formation à l'école normale d'Avignon (les filles, elles, allaient à Digne), puis à son premier poste, aux Chauvets, minuscule hameau isolé derrière la crête de Montdenier.
Sans doute, y faisait-il déjà preuve des qualités qui allaient le caractériser, lorsque quelques années plus tard, il devint le premier enseignant d'anglais du nouvel établissement scolaire de Riez, le collège Maxime Javelly.
Ses collègues se souviennent de lui, en effet, comme étant un enseignant convaincu et attentif, portant en toutes occasions une attention bienveillante à ses élèves.
Dans l'esprit de l'« École émancipée », dont il était un ardent partisan, il s'investissait en outre dans tous les aspects de la vie du collège à travers, notamment, ses interventions dans son conseil d'administration.
L'implication de Maxime dans la vie publique de Riez se traduisait par ailleurs dans le domaine du patrimoine : un domaine dont Maxime fut l'un des premiers défenseurs, avec son épouse, Mireille.
Maxime fut en effet l'un des créateurs de l'association des « Amis du Vieux Riez » à la fin des années 1970, à une époque où les associations jouaient, dans ce domaine, un rôle essentiel. Il en sera ensuite le président, pendant près de vingt ans, jusqu'à son élection en tant que maire du village en 1995. De très nombreux articles, souvent publiés dans la revue de l'association, témoignent de son intérêt pour l'histoire de Riez et de ses profondes connaissances dans le domaine historique.

Comme pour tous les habitants de la commune, c'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que j'ai appris le décès de Maxime Amiel et je pense naturellement à son épouse Mireille et à toute sa famille.
Je tiens à remercier Maxime pour son engagement républicain et son souci de justice sociale à l'écoute des autres.
Nous perdons avec lui une partie de la mémoire de Riez et un homme qui a porté fièrement le prénom de l'antique saint Maxime, un autre grand bâtisseur de la ville.

Christophe Bianchi

Protection contre les incendies de forêt - Obligations légales de débroussaillement (OLD)

Une information a été envoyée à chaque propriétaire concerné afin que la végétation soit entretenue suivant des modalités précises différentes entre les zones urbaines (débroussaillement à effectuer sur la totalité de la propriété), non urbaines (débroussaillement sur une profondeur de 50 m sans tenir compte des limites de propriété) et sur les voies privées (débroussaillement sur une profondeur de 5 m de part et d'autre de la voie).
L'arrêté préfectoral N° 2013-1473 du 04/07/2013 définit les modalités de ce débroussaillement.

Tri sélectif

La DLVA installe sur différents sites de collecte des dispositifs permettant de comptabiliser le tri du verre. Via une application sur leurs smartphones, ou une carte, les utilisateurs accumuleront des points à échanger contre des offres chez les commerçants locaux. Les commerçants partenaires bénéficieront d'une publicité digitale et d'une communication permanente.
À Riez ce dispositif se trouve sur le conteneur du Champ de Foire.
Il est souhaitable d'utiliser un téléphone portable pour ce service car le nombre de cartes accordées par la DLVA est très limité.

Centre de vaccination

Au revoir, plus exactement adieu au centre de vaccination.
Vendredi 26 novembre 2021 en fin d'après-midi a eu lieu à Riez une réunion avec Mme Anne Hubert, déléguée départementale des Alpes-de-Haute-Provence de l'ARS (Agence Régionale de Santé), accompagnée de Mme Renvoise et les élus de la mairie de Riez, concernant la pérennisation du prêt d'un local pour le centre de vaccination sur la commune, la mise à disposition du personnel communal. Il a été décidé, d'un commun accord, compte tenu de la nouvelle urgence sanitaire, de maintenir la mise à disposition d'un local pour la nouvelle campagne vaccinale. Le local actuellement utilisé a été visité et accepté. Par la suite d'autres propositions ont été faites par la mairie avec une installation dans la salle multi-activités, partagée afin de laisser un espace aux associations.
Faisant suite à cette réunion, pour des raisons qui nous échappent, le CPTS du Verdon a décidé de déplacer le centre de vaccination à Roumoules. À noter qu'avant la réunion du 26 novembre, le site Doctolib proposait déjà de prendre rendez-vous au centre de Roumoules sans plus mentionner l'adresse de Riez.
La mairie de Riez a bien reçu une subvention de l'ARS afin de couvrir les frais inerrants au fonctionnement du centre de vaccination. Elle a mis à disposition son matériel informatique, une ligne internet, financé l'électricité, assuré le nettoyage suivant les normes sanitaires en vigueur.
Les élus de Riez déplorent le manque de concertation et de transparence, les discussions et décisions prises en tapinois. D. Spagnou, président de l'Association des Maires 04, présent lors de certaines décisions, s'est lui-même fortement indigné sur le peu de considération portée aux actions des maires. La co-présidente du CPTS n'est autre que la députée de la première circonscription du département et habitante de Riez, Mme D. Bagarry, ce qui amène une question : comment faire plus pour mettre à mal le développement de son village ? L'opposition municipale est dans son proche entourage… une autre explication. En conclusion de cet épisode attristant nous ne manquerons pas de souhaiter à notre députée et ses proches nos meilleurs vœux pour 2022, année politiquement très chargée.

RIEZCONSEILS MUNICIPAUX

Réunion du 8 octobre 2021 à 13 h 30

Points principaux : 1. Amortissement des subventions (*application d'une nouvelle durée d'amortissement suivant qu'il s'agit de matériel, d'équipement…*). 2 . Antivirus, abonnement (*nécessité de se doter d'un antivirus pour les ordinateurs du service administratif*). 3. Servitude de passage hôpital (*établir avec l'hôpital local de Riez une convention ayant pour objet la mise en place d'une servitude de passage en faveur de la commune sur les parcelles cadastrées section G numéros 831, 836 et 837 en vue de permettre un passage sécurisé pour les piétons*). 4. Dématérialisation urbanisme, téléprocédure (*utiliser la téléprocédure décrite et proposée par DLVA, les autorisations d'urbanisme déposées sous forme électronique ne pourront l'être que par le biais de ce téléservice, à défaut la commune ne serait pas régulièrement saisie de la demande*). 5. Convention maintenance et entretien des aires de jeux (*renouveler la convention afin de permettre une utilisation sécurisée des jeux d'enfants sur les sites de l'école maternelle et de l'aire de jeux située Pré de Foire*). 6. Rapport annuel 2020 eau et assainissement.
L'ensemble de ces délibérations a été validé à l'unanimité des présents et représentés.

Questions orales présentées par les élus minoritaires : 1. *État d'avancement des travaux et état général du village. 2. Numérotation des rues et déploiement fibre. 3. Petites Villes de Demain* (Monsieur Christophe Dubois soulève que Monsieur le Maire n'a pas répondu à sa question qui est : combien de postes seront laissés aux élus minoritaires au sein du comité de projet ? *Monsieur le Maire répond : aucun*).

Réunion du 19 novembre 2021 à 13 h 45

Points principaux : 1. Modification poste / Service Voirie *(La modification de ce poste a pour but de combler un besoin au sein du service technique de la Commune).* 2. Création poste / Chargé de projet / Petites Villes de Demain. 3. Avenant n° 1 / Centre de loisirs / Les Francas du 04 *(mise en place d'une grille tarifaire selon le quotient de ressources des familles).* 3. Intervention Musicale / École primaire *(but : offrir aux enfants de l'école une ouverture sur la musique. Toutes les classes bénéficieront d'une séance hebdomadaire de musique avec leur enseignant et l'Atelier musical grysélien).* 4. Noël du personnel / Bons cadeaux *(faire profiter les commerces du village du cadeau de Noël du personnel communal - La commune offre des bons cadeaux à chaque agent communal afin que ceux-ci aillent les dépenser auprès des commerces du village).* 5. Déploiement paiement carte bleue / Régie des marchés *(moderniser nos systèmes de paiement pour les droits de place).* 6. Fondation du patrimoine / Souscription / Chapelle Saint-Maxime *(dossier pour une campagne de mécénat populaire organisée avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration de la chapelle Saint-Maxime et son clocher).*
L'ensemble de ces délibérations a été validé à l'unanimité des présents et représentés.

Débat de politique générale : Monsieur Christophe Dubois indique qu'il veut aborder plusieurs axes.
Questions orales présentées par les élus minoritaires : 1. *Extinction de l'éclairage public. 2. Gestion des déchets.*

Coupure d'électricité à Riez

Le 23 novembre au soir 200 foyers ont été privés d'électricité. Il a fallu attendre le lendemain début d'après-midi pour un rétablissement des circuits. L'équipe municipale est restée en contact une partie de la nuit avec Enedis et les autres services de l'État afin de gérer cette panne impactant bien sûr les habitants, les commerçants mais aussi l'hôpital. Heureusement, pour ce dernier, le groupe électrogène a parfaitement joué son rôle.
Une boîte de jonction située près du pont sur l'Auvestre a claqué. Il a fallu un camion de « recherche de défaut » venu de Marseille pour détecter le lieu de l'anomalie. Les services de gestion des réseaux d'électricité ont tout mis en œuvre pour un rapide retour à la normale.

Ne montrons pas de signes de lassitude à l'encontre de ces commémorations qui périodiquement s'échelonnent sur le calendrier des moments forts de la communauté nationale. N'oublions pas que des « hommes » ont donné leur vie pour que nous puissions continuer de nous enchanter, de penser, de décider et de conserver la liberté. Oublier ce passé serait une grave erreur. Certes le temps s'écoule inexorablement, les témoins de ces moments douloureux ont disparu mais le souvenir doit perdurer et doit être transmis aux jeunes générations. Lors de cette commémoration, des jeunes étaient présents : belle initiative que de les associer à ce moment fort.
Ci-dessous quelques lignes et quelques images tirées de Facebook qui rappellent ce passé à conserver en mémoire et qui devrait nous conduire à refuser les conflits.

En cette journée de mémoire pour rendre hommage aux soldats morts pendant la Première Guerre Mondiale ou la Der des der, nous célébrons l'armistice du 11 novembre 1918. Tout a commencé avec le tocsin, cette cloche « grave » la plus grave qui existe dans les clochers, et qui annonce un danger imminent.

L'an 1914 le 1er août, la France entrait en guerre. Nos habitants des campagnes étaient certainement aux champs pour les moissons quand le tocsin sonna pour décréter la mobilisation de la France dans ce qui allait être la Première Guerre Mondiale. À partir de ce jour-là, toute la vie de nos ruraux allait être désorganisée par la mobilisation et la réquisition d'animaux. Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, ont reçu l'ordre de se présenter le 2e jour de la mobilisation (le 3 août) à Riez devant la commission de réquisition avec leurs animaux. Les hommes ont laissé derrière eux pères et mères, épouses et enfants, frères afin de participer à une guerre longue et brutale. Certains étaient à peine âgés 20 ans. Les

LA DÉPÊCHE
JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE
Mardi 12 Novembre 1918

LA GUERRE EST FINIE

L'Armistice a été signé ce matin

LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ A ONZE HEURES

Paris, 11 novembre (officiel). — L'armistice a été signé ce matin, à six heures. Les hostilités ont cessé à onze heures.

Les Conditions faites au Vaincu | Les derniers Coups de Canon | Comment le Coupable s'échappa

« bleuets » était le surnom donné par les « poilus » aux jeunes recrues qui arrivaient au front, habillées du nouvel uniforme bleu mais aussi car il s'agissait d'une des rares fleurs capables de pousser dans les tranchées.

Cette fleur est devenue le symbole du sacrifice des soldats lors du premier conflit mondial. Et c'est après la guerre que le bleuet fut institué fleur du souvenir.

Texte tiré d'une publication de Ghyslaine Menc

Remise de décoration à Marcel Pelletier par le major de gendarmerie.
La cérémonie s'est déroulée le 5 décembre en mairie après la commémoration au monument des combats d'Afrique du Nord, du Maroc et de Tunisie.

RIEZACTIVITÉS

Informations sur les actions passées et en cours, l'évolution des différents chantiers.

On peut noter une diversité dans les tâches et les actions menées dont certaines ne peuvent être différées. Outre le coût financier, cela demande temps et compétences de tous les acteurs qui participent.

Arbres du Parc des Colonnes

Les peupliers qui longent le Colostre au Parc des Colonnes sont en fin de vie. Certains sont attaqués de l'intérieur par des infiltrations d'eau qui ont pourri le bois. Le gui qui les parasite fortement n'améliore pas leur survie non plus. Un tronc abritant un nid de frelons asiatiques a été détruit. L'arbre situé au plus près des colonnes a dû être abattu en raison du pourrissement intérieur de son tronc (voir les photos page 2). C'était un danger pour les visiteurs de ces lieux. Les autres peupliers devront être fortement élagués ou abattus après évaluation de leur état par un spécialiste. C'est pour cela que le stationnement est interdit sous les arbres. De même au fond du Parc des Colonnes un marronnier a été déraciné lors du dernier coup de vent. Heureusement, il n'a pas touché le bâtiment servant à différentes activités de loisirs. Afin de maintenir la biodiversité et la qualité de nos espaces verts, il a été décidé de replanter des tilleuls en remplacement de ces différents arbres.

Cathédrale

Laisser penser que l'entretien de la cathédrale, bâtiment faisant partie du patrimoine de Riez et propriété de la mairie, n'est pas une préoccupation de la municipalité, fait partie des parangons des fausses informations colportées. Pour rappel le toit des bas-côtés a été refait il y a environ 15 ans. Lors du chantier les procédures ont-elles été respectées ? Force est de constater que le solin de toiture ne répondait pas aux normes

ce qui a vraisemblablement soumis les chevrons à l'humidité. Ils ont lentement pourri au niveau de leur attache au mur de la nef et s'en sont finalement désolidarisés entraînant l'effondrement d'une partie du plafond. Les travaux sont en cours pour une rapide remise en état. Les tableaux classés au voisinage des travaux doivent être protégés avant toute intervention. D'autres travaux de l'église sur le mur opposé sont en préparation.

Communauté de brigade de Riez - Bilan du premier semestre 2021

Le 21 octobre 2021 le commandant Pons et la communauté de brigade de Riez ont présenté aux élus de Riez et de plusieurs villages le bilan d'activités du premier semestre 2021. En rapport de la population le taux de criminalité et de délits est faible. 305 interventions ont eu lieu dont 132 en été. Sur 271 délits (contre 297 en 2020) aucun crime n'est enregistré. L'atteinte aux biens est en baisse. La délinquance de passage est à noter en période estivale. Il est rappelé l'importance de la vidéoprotection. Bien que les délinquants soient masqués, les plaques d'immatriculation cachées, certains détails permettent une indentification à plus long terme lors d'autres délits. Un conseil : prendre les précautions pour éviter d'attirer les contrevenants et ne rien toucher avant l'arrivée des gendarmes pour préserver les éventuels indices. La lutte contre l'insécurité routière est une autre activité importante. En 2020 on comptait 22 accidents avec 2 tués, en 2021, 17 accidents et 0 tué. 796 infractions ont été relevées parmi lesquelles : 31 infractions à la vitesse, 20 infractions pour alcoolémie, 27 infractions pour stupéfiants. Sur 806 dépistages alcoolémie, 31 se sont révélés positifs.

Octobre rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose. Le CCAS de Riez était présent sur le marché avec Chantal Arnoux et Anne-Marie Mosso. La prévention, l'importance des dépistages et du contrôle de son propre corps ont été rappelés.

Stade de foot

L'état du terrain de foot a perturbé le déroulement des compétitions. Le sol trop dur était dangereux lors des chutes des joueurs. Afin d'améliorer la qualité de la pelouse, le sol a été roulé. Un travail qui a été pris en charge par la mairie. Le club doit demander une subvention à la fédération comme le règlement le prévoit pour aider à la réfection de cette pelouse.

Réunion avec la responsable de la Banque des Territoires et la référente départementale du projet

Projet Petites Villes de Demain

Le jeudi 7 octobre 2021, le Maire de Riez et ses conseillers municipaux ont reçu, dans le cadre de la première réunion de travail du projet Petites Villes de Demain, : Madame Claire Beyer, représentante de la Banque des Territoires, et Madame Élise Lionnet, référente principale de ce projet pour le département. Les possibilités qui s'offrent à nous concernant les futurs financements, la prise en compte de l'ingénierie des différents projets qui vont être soumis ont été discutées. L'embauche obligatoire d'un maître d'œuvre est en cours.
Une réunion s'est tenue à la DDT le 23 novembre. Les chefs de projet des petites villes concernées étaient présents. Pour Riez le recrutement de cette personne est également en cours. Aussi la petite ville était représentée par trois conseillers municipaux et le responsable de l'urbanisme à la mairie. Le chef de projet, prévu début 2022, sera chargé de compenser le retard administratif consécutif à l'entrée tardive de Riez dans le dispositif « Petites villes de demain » et préparer les dossiers sur lesquels nos actions vont porter. La nécessité de la création d'un comité de pilotage a été abordée (voir CM du 8 octobre 2021).
L'importance du projet Petites Villes de Demain nous a été fortement rappelée, principalement par l'opposition municipale, depuis l'annonce de cette initiative gouvernementale. *Riez ne s'est pas engagé, Riez traîne les pieds, Riez va perdre beaucoup d'argent*, a-t-on pu lire et entendre. Force est de constater que nous allons payer 20 % du salaire du chef de projet (équivalent à environ un SMIC pour la commune), que nous nageons dans un dédale administratif (la réunion du 23 novembre à Digne, réunion en « langage hermétique », en est un exemple) et que l'on ne voit pas exactement ce que sera le résultat final si ce n'est à long terme, à très long terme. Lors de la réunion des chefs de projet à Digne, une personne a d'ailleurs terminé ses explications en évoquant un résultat en 2030, en se reprenant cependant très vite pour cette plaisanterie déplacée. En conclusion, l'explication finale d'un responsable de la gestion de ce projet (explication orale et non officielle) : le projet Petites Villes de Demain met en place les axes de travail pour développer des projets, développe l'ingénierie et les moyens d'y arriver… c'est ensuite à la petite ville de conduire le circuit normal de réalisation tel que nous le connaissons actuellement.

Parc photovoltaïque

En accord avec les contraintes imposées par la DRAC, trois sites avaient été retenus : l'ancienne décharge de Chautabri, la station d'épuration et le hangar municipal en montant Bel Air face à la future caserne des pompiers. La société Boralex (spécialisée dans le montage et la gestion de parcs photovoltaïques) lors d'une réunion a présenté les possibilités de création de parcs photovoltaïques sur les sites en question. Le hangar municipal n'a pas été retenu car sa rentabilité est entachée par la présence d'une toiture à l'amiante dont l'enlèvement est obligatoire et en raison d'une solidité insuffisante de la structure. Le rapport financier pour la commune n'est pas négligeable. La suite à donner doit être validée en conseil municipal. Pour une mise en service en 2025, il est nécessaire de démarrer le projet avant la fin 2021. En effet la mise en place de ce projet est longue et tributaire de procédures environnementales sévères.

Numérotation

Les plaques d'identification des rues et des chemins sont commandées. Dès leur réception elles seront installées. En ce qui concerne les numéros attribués aux habitations, ils seront à retirer à la mairie. Une information suivra. Pour toute question, vous pouvez prendre rendez-vous avec le bureau de l'urbanisme.

Hôpital de Riez

Le mercredi 3 novembre à 11h30 une conférence de presse pour présenter les travaux de rénovation et d'extension de l'Établissement Public de Santé de Riez (EPS) a eu lieu au sein de cet établissement. Étaient présents : Éliane Bareille (Présidente du Conseil départemental 04) et plusieurs autres membres du Conseil départemental, Patricia Paul (conseillère départementale, déléguée à la santé et maire de Saint-Étienne-les-Orgues), Anne Hubert (déléguée départementale, Agence Régionale de Santé 04), Christophe Bianchi, maire de Riez) accompagné du premier adjoint et conseiller départemental Claude Bondil, de Chantal Arnoux en charge du CCAS, Camille Galtier (maire de Manosque et président du Comité des élus du Groupement Hospitalier Territorial 04 - GHT 04), Franck Pouilly (directeur du GHT 04), Véronique Raison (directrice déléguée à l'EPS de Riez), Claude Delécolle (membre du Comité de Surveillance) ainsi que d'autres personnalités impliquées dans ce projet. Le nombre de personnalités présentes soulignait bien l'importance qui est attachée à cette réalisation de même que les articles de presse parus dans La Provence, Haute Provence Info et Alpes 1.

Évalué à 7 millions d'euros, le chantier de rénovation de l'hôpital de Riez s'échelonnera sur trois ans. Le début des travaux est prévu pour fin 2022. L'opération se déroulera en deux phases. La première va consister à réhabiliter l'aile réservée à l'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) avec réfection des salles de bain et des ouvrants, puis à déconstruire l'aile réservée aux soins, aux lits de médecine et aux soins palliatifs. La seconde phase sera celle de l'implantation d'un bâtiment conçu pour accroître le confort des patients, contribuer à rendre le travail des soignants agréable et efficient tout en s'adaptant au mieux au paysage. L'architecture générale du projet a été présentée par le cabinet d'architectes retenu (cabinet Battisti & Consorts) sur concours parmi les 19 candidatures en lice. Le projet présenté sera évolutif et fera l'objet de discussions complémentaires pour certains points non encore consensuels. On entre dans une période de dialogue. Par exemple, la toiture végétalisée reste pour le moment un point de discussion. Son intérêt a été présenté (confort thermique, paysage végétal offert aux chambres s'y ouvrant). Des réserves objectives ont été avancées par le maire de Riez qui a fait part de son expérience concernant le collège de Riez (arrosage à réaliser fréquemment en été, oiseaux en particulier avec les pies qui sèment des noyers, étanchéité parfois imparfaite). Une entrée sera commune pour la partie hospitalière et l'EHPAD, la circulation intérieure entre public et soignants sera séparée afin d'éviter gêne et contaminations. La capacité d'accueil du parking sera augmentée.

Maquette du futur hôpital de Riez

En conclusion un bel outil de travail adapté aux plus hautes contraintes hospitalières, s'intégrant parfaitement au village. Situé à l'entrée de Riez, il sera une des premières marques témoignant de la qualité et d'un développement harmonieux d'une cité tournée vers l'avenir.

Le mot final est revenu à Éliane Bareille qui n'a pas manqué de souligner avec force l'action des différents acteurs et qui a souligné l'importance de ce projet pour tout le territoire. La future organisation des travaux va être compliquée mais, à n'en pas douter, le résultat sera là et fonctionnel. La continuité des soins sera assurée durant toute cette période ce qui est un enjeux de taille.

C. Bianchi et C. Galtier présentant le projet hôpital de Riez

Caserne des pompiers

Une réunion s'est tenue le 5 novembre 2021 afin de présenter aux maires des communes défendues en premier appel par le centre de secours de Riez, le projet de construction d'un nouveau centre de secours sur la commune. Le directeur accompagné du directeur adjoint, du chef de centre, du commandant de compagnie et du chef du groupement technique a présenté la place importante d'un centre de secours dans l'organisation de la réponse opérationnelle départementale. Les maires consulteront leurs conseils municipaux pour statuer sur ce projet qui pourra bénéficier du soutien de l'État et du Département.

Réunion avec les responsables du centre de commandement des pompiers

École primaire

Différents travaux ont été réalisés à l'école primaire : amélioration de l'isolation phonique de la cantine, réfection de la peinture des toilettes et de la salle informatique, réparation et amélioration du chauffage.

Installation du plafond antibruit à la cantine

Baptistère

Les travaux ont repris au niveau du groupe paléochrétien. Les fondations du nouvel escalier sont en place. La plate-forme en bois sur laquelle débouchera l'escalier est en construction. Elle a nécessité l'abattage d'un arbre. L'escalier devrait être en place avant la fin de l'année.

Construction de la plateforme à l'entrée du baptistère

À savoir

Des arbres ont été abattus ou vont l'être en raison de leur dangerosité ou pour réaliser des travaux. Un arbre s'est déraciné lors d'un épisode météorologique calamiteux. La qualité verte de notre environnement sera conservée. La plantation de nouveaux arbres est prévue en particulier des tilleuls qui participeront au maintien de la biodiversité.

Saint-Maxime

Suite au classement au patrimoine des Monuments Historiques de la chapelle Saint-Maxime, un financement de 50 % des travaux a été accordé. L'arrêté le confirmant est arrivé en mairie. Pour les 50 % restant la région a été sollicitée. 20 % restent cependant à la charge de la commune comme la règlementation l'impose. Le déroulement des travaux nécessite de trouver un maître d'œuvre. Contact a été pris avec la DRAC qui nous a orientés afin de simplifier le plus possible cette procédure. Le 2 décembre, le point a été fait avec les sœurs Clarisses qui occupent les lieux. Un appel aux dons comme pour le vitrail de Saint-Maxime est mis en place. Ce dossier géré par la Fondation du Patrimoine vient d'être entaché par le décès de Mme Brunel qui en était la cheville ouvrière et que nous venions de recevoir en mairie. Une très triste nouvelle qui nous conduit à nous associer pleinement à la douleur de tous ses proches. Afin de dynamiser les dons, il est possible jusqu'à la fin des travaux de proposer à la vente chez les commerçants un souvenir à l'effigie de cette action. Chandelles, petits pains, savonnettes… de Saint-Maxime ! Le choix reste à faire. Le prix de vente serait majoré et le supplément reversé à la Fondation du Patrimoine.

Dernières informations

Le toit du lavoir de la porte Saint-Sols doit être remis en état. Ce type de tuiles n'est plus dans le commerce. Il a fallu faire appel à des revendeurs spécialisés. Elles sont en cours de livraison.
Le silo a été vendu à la société Hiatus qui a choisi un architecte local sensible à l'histoire de Riez. Mettre en valeur la noblesse du lieu est le but de cette société.

La cantine de l'école primaire

Depuis plus de trois ans l'école primaire de Riez possède sa cantine mise en place par la municipalité de l'époque, ce qui a permis de mettre un terme aux déplacements périlleux des enfants en direction du collège. Une démarche des plus louables qui a nécessité, pour sa création et pour son fonctionnement, énergie, rigueur et activité soutenues. La cantine située sur le site de l'école comprend une salle de restauration, une cuisine et une salle de lavage.

La salle de restauration peut recevoir jusqu'à 90 convives. Les tables peuvent y être aménagées selon les besoins. Le menu est affiché chaque jour permettant aux enfants, avant de s'installer, de connaître avec plus ou moins de plaisir, les plats à venir. Car il en faut pour tous les goûts et l'équilibre alimentaire doit être respecté. Le choix entre légumes verts, pâtes ou frites reste toujours difficile et sujet à discussions…

La cuisine sert à l'assemblage des plats fournis par « Terres de cuisine » de Manosque. Un réfrigérateur maintenu dans de parfaites conditions d'hygiène reçoit les plats en attente. Un four à micro-ondes permet de réchauffer les plats avant le service.

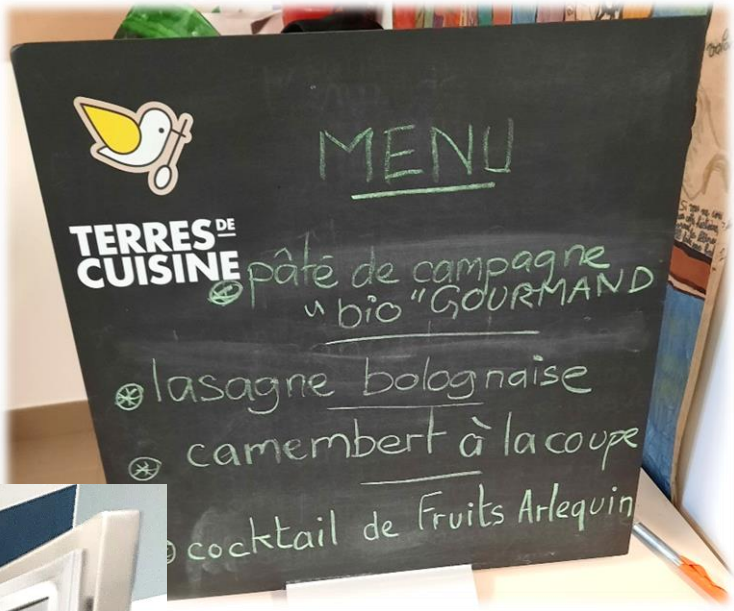

La salle de plonge avec son point d'eau agencé au mieux et sa machine à laver termine le circuit de restauration.

Hors d'œuvres et desserts déjà préparés en attente de distribution

Poste de lavage.
On remarque sous le bac les différents seaux utilisés en fonction des actions à mener.... comme l'impose la réglementation sanitaire.

Service personnalisé de chaque convive afin de conserver les mesures d'hygiène

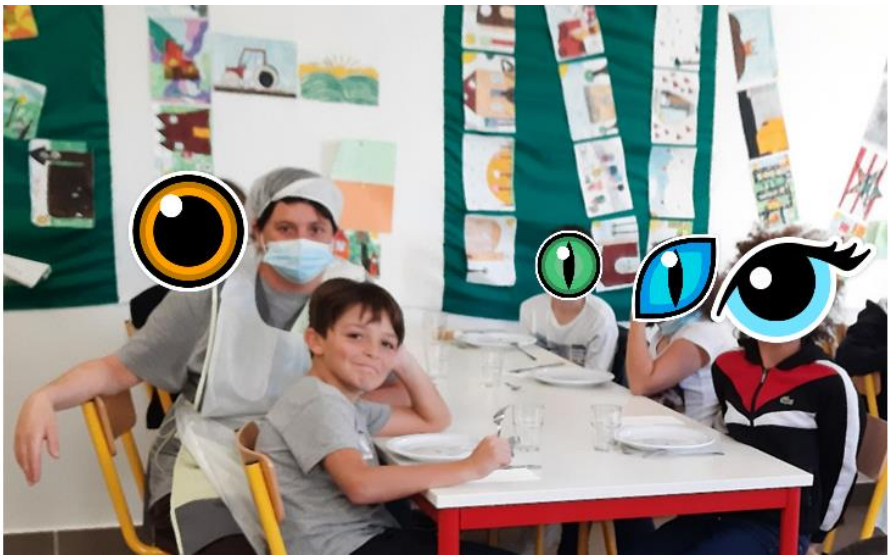

Bien évidemment la cantine ne peut fonctionner sans un personnel dévoué attentif au bien-être des enfants et ne ménageant pas sa peine et son adaptabilité. La gestion de la cantine est soumise à des aléas inhérents à une activité où des enfants aux personnalités différentes et aux problèmes spécifiques sont ensemble, où les encadrants soumis aux pressions de leur environnement assurent au mieux leurs responsabilités. Quatre personnes assurent le fonctionnement de la cantine, toutes plus ou moins interchangeables à leur poste afin de pallier les anomalies. La crise sanitaire a rendu la gestion de la cantine plus difficile. Les enfants doivent rester groupés par classe, ce qui conduit à faire deux groupes en fonction du nombre d'élèves (l'un en salle de restauration, l'autre jouant dans la cour). Les enfants ne doivent pas se servir, ils sont servis. Les locaux dont la sonorisation est défectueuse est une autre difficulté. Pour régler ce problème, un dispositif anti-bruit a été mis en place (voir l'article RiezActivités p. 12). À noter que le personnel préposé à la cantine a aussi la charge de la gestion des stocks et des commandes, du nettoyage de différents lieux communaux (école primaire, bibliothèque, mairie) où, là aussi, les contraintes sanitaires sont de rigueur. Pour l'animation extérieure, quand un groupe est en attente du repas, Cathy, Céline et Philippe du « Centre de loisirs » apportent une aide très appréciée.

J.-P. Faucon
Avec l'aimable collaboration du personnel municipal

assurent avec compétence et dévouement le service de la cantine

Noël s'invite à la crèche

La réalisation d'un des enfants

Voilà plusieurs jours que son nom était sur toutes les lèvres mais les enfants avaient beau scruter le ciel, pas l'ombre d'un traîneau, pas de tintement de clochettes, pas de joyeux HO HO HO qui résonnent.
Alors cette année, enfants et adultes avaient décidé de prendre le renne par les bois en mettant le paquet pour faire venir le Père Noël.
À chacun sa technique... il y avait tout d'abord les créatifs qui, à grand renfort de paillettes, avaient préparé une multitude de décorations. Armés de guirlandes et de boules colorées, les plus musclés avaient décoré les pièces. Les gourmands avaient embaumé l'air d'un doux parfum de clémentines et de chocolats. Quant à nos joyeux artistes, ils avaient proposé histoires et chansons pour encourager tout le monde. Pas de doute, tout était réuni pour que le Père Noël trouve le chemin.
En attendant l'arrivée du Père Noël, l'équipe des lutins de la Baumine avait préparé dans le plus grand secret un spectacle d'ombres : « Le bonhomme de neige de Loup et Léa ». Ils ont imaginé et fabriqué les décors et les personnages à qui ils ont donné vie et voix au cours d'une unique représentation pour le plus grand bonheur des enfants. Comme tous ont été très sages, le Père Noël n'a pas manqué de venir faire une halte par la crèche pour partager un délicieux goûter. Petits et grands ont été comblés.
L'équipe souhaite à tous les enfants et leurs familles de passer de belles vacances et de belles fêtes de fin d'année. Nous vous retrouvons le lundi 3 janvier et d'ici là BON BOUT D'AN E A L'AN QUE VEN (bonne fin d'année et à l'année prochaine).
L'équipe des lutins de la crèche...

Lieu-Dit

Connaissez-vous le *Lieu-Dit*, place Saint-Antoine à Riez ? Dans un cadre de travail chaleureux, le *Lieu-Dit* vous propose un ensemble de services pour vous accompagner dans la création ou le développement de votre entreprise, dans la prise en main des outils numériques et la création de sites web ou encore dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous serez toujours les bienvenus pour discuter de vos projets !
Le *Lieu-Dit* propose un espace de coworking (avec imprimante laser et écran de visio), des services aux entrepreneurs, des ateliers informatiques (bureautique, web et autres), une aide pour la création de CV, des journées pour l'emploi. Ce lieu est aussi l'occasion de se rencontrer de façon plus informelle autour d'évènements variés : clubs (philo par exemple), animations pour faire connaître son activité (photomaton…), apéro remue-méninges... lorsque les règles sanitaires le permettent. Des prestations informatiques sont proposées : création de sites web, boutiques en ligne, visibilité sur internet, travaux informatiques divers ou assistance à maîtrise d'ouvrage. Enfin, le *Lieu-Dit* développe des outils pour dynamiser la vie économique, en faisant connaître nos talents et en mettant les acteurs en lien. Dans cette logique, le *Lieu-Dit* a créé la Vitrine des forces vives du Verdon (Lieu-dit.org/vive) pour offrir une visibilité et mettre à disposition de tous (et à qui voudrait consommer local) une vitrine en ligne.
Vous habitez à ou autour de Riez, vous avez un projet, vous souhaitez développer la visibilité de votre entreprise, vous avec besoin d'aide pour refaire votre CV, vous recherchez un bureau ou vous avez simplement envie de rencontrer d'autres professionnels du territoire :
Inscrivez-vous à la newsletter sur le site web lieu-dit.org pour être informé des ateliers et rencontres
Suivez la page facebook du Lieu-Dit @TierLieuRiezVerdon
Contactez Fanny Verdollin, en charge du développement et de l'animation du Lieu-Dit : fanny@diapason04.org

Histoire du christianisme à Riez (N°3)

Au début du Moyen Âge (500-536)

Après l'évocation des deux plus célèbres évêques de Riez (Reii), saint Maxime et saint Fauste, nous entrons dans la période du « Haut Moyen Âge ». La vie des Réiens du Ve et du début du VIe siècles est pertubée par des évènements politiques complexes. Nous pouvons en rappeler les grandes lignes :

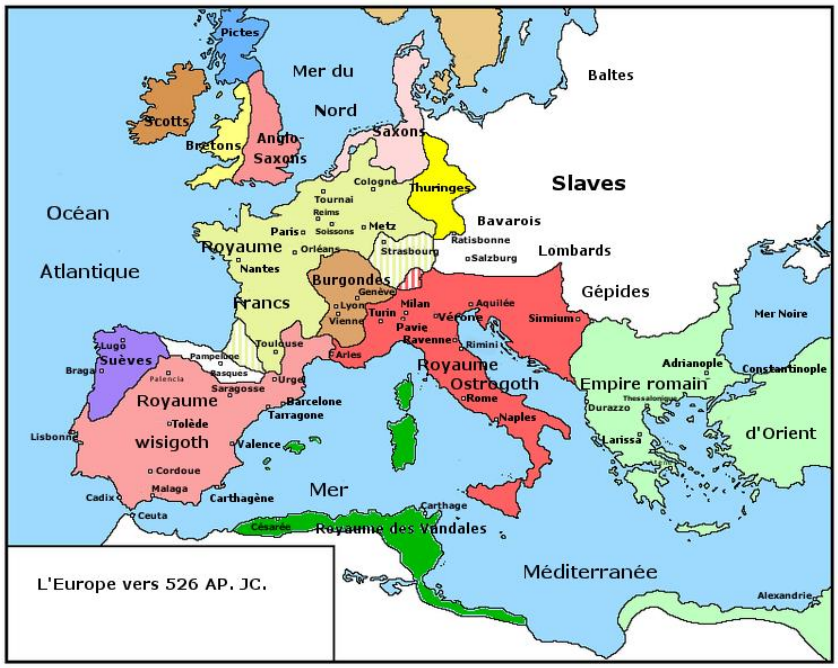

L'Europe vers 526 AP. JC.

- En 476, les Wisigoths contrôlent la province romaine de Riez, la Narbonnaise II.
- En 507, les Francs de Clovis, alliés aux Burgondes, repoussent les Wisigoths vers l'Espagne.
- En 508, les troupes de Théodoric, roi d'Italie, libèrent Arles assiégée par les Burgondes. La Provence est intégrée dans l'Italie des Ostrogoths romanisés.
- En 536-537, les Francs annexent la Provence.

C'est pendant la période Wisigoth d'Alaric (célèbre pour son bréviaire) que Didime est nommé sur le siège épiscopal de Riez. Il est présent au concile d'Agde présidé par Césaire d'Arles vers 505. On ne sait rien d'autre au sujet de cet évêque qui meurt en 524.

C'est un dénommé Contuméliosus qui lui succède, alors que les Ostrogoths « italiens » sont au pouvoir. À sa nomination, il renonce au mariage avec le consentement de sa femme. Il participe aux conciles régionaux, ceux d'Arles, de Carpentras et de Vaison. L'évêque de Riez n'est pas présent au concile d'Orange en 529 qui approuvait davantage les thèses de saint Augustin sur la grâce que celles de Fauste, même si les théologiens restent encore divisés sur le sujet.

Mais Contuméliosus ne jouit pas d'une bonne réputation. En 533, le concile de Marseille, présidé par Césaire d'Arles, le vicaire apostolique des Gaules, prend des sanctions disciplinaires à l'encontre de l'évêque de Riez. On lui reproche d'avoir volé l'Église et de mener une vie immorale. Il est traité d'outrageant et d'injurieux. Contuméliosus est condamné à rembourser les sommes dérobées et à faire pénitence dans un monastère. La sentence est communiquée au pape de Rome Jean II qui fait remplacer l'évêque par un administrateur *« tant qu'il n'y aura pas d'évêques propres »*. Mais Jean II meurt en 535 et Contuméliosus fait appel à son successeur Agapet qui réintègre l'accusé dans l'Église en lui rendant ses biens personnels. On ne sait pas exactement si Contuméliosus retrouve la dignité épiscopale par la suite mais, en tout cas, cette affaire démontre la difficulté de l'Église à contredire un sacrement, à tel point qu'on parle à ce sujet d'un *« syndrome de Contuméliosus »*.

À la fin de cette période, de 535 à 536, d'importantes perturbations climatiques provoquent un cycle de famines qui n'épargne sans doute pas Riez.

J.-L. Reignier
Historien du christianisme

RIEZASSOCIATIONS

Les Amis du Vieux Riez

Le 16 octobre 2021, très intéressante fin d'après-midi consacrée à une « Lecture d'archives » ayant pour thème la transhumance.
Organisée par Les Amis du Vieux Riez et les Archives Départementales au travers de documents lus par la Mobile Compagnie, nous avons pu mieux connaître les problématiques liées à la transhumance en Haute-Provence aux siècles derniers. Largeur des carraires et des drailles, droits de passage, réglementation sur les sonnailles, réglementation pour l'édification de cabanes de berger, problèmes d'hygiène dus au stationnement sur les places de village comme place Gaudissard à Barcelonnette ou place de la Grave à Castellane, dégâts causés le long des propriétés (par les dents des moutons) traversées et restitution des bêtes échappées contre dédommagements, police sanitaire pour limiter la clavelée (maladie contagieuse due à un virus variolique et caractérisée par l'éruption de vésicules recouvertes par une croûte desséchée ayant la forme d'un clou)… L'élevage était une activité importante à l'origine de revenus non négligeables : vente des fromages sur le chemin du retour, laine et viande. C'était peut-être le bon vieux temps comme il est souvent dit… mais les difficultés (cohabitation éleveurs-propriétaires terriens, hygiène, maladie des animaux…) étaient bien présentes.

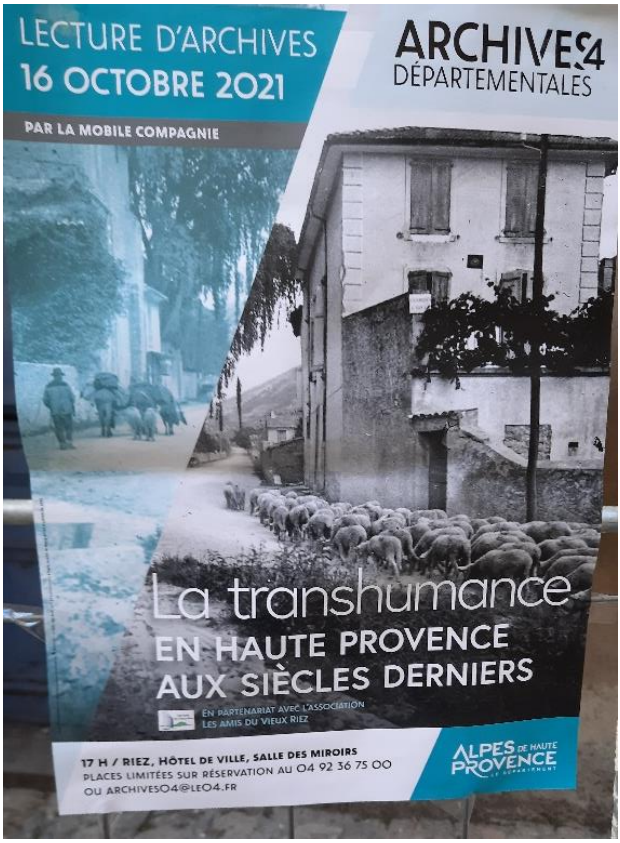

Journée de retrouvailles

Malgré une journée pluvieuse mais grâce à la complicité du Père Stéphane qui cette année encore a eu la gentillesse de nous prêter le magnifique site de Saint-Élie (le patronage pour ceux qui l'ont connu…) la journée des retrouvailles entre anciens Riézois a pu se dérouler le samedi 4 septembre 2021. Un moment de partage et d'amitié qui en ces temps difficiles de pandémie a su revigorer et enthousiasmer tous les participants. Chacun avait apporté victuailles et boissons diverses afin de fêter dignement dans la fraternité ces instants de bonheur. Avant de se quitter tous ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine afin de perpétuer cette joyeuse fête devenue incontournable pour tous.

Danse Country

Une nouvelle association, « RIEZ COUNTRY CLUB »,
propose des cours de danse country.
Tous les mardis à 19h à la salle polyvalente de Riez.
Niveau débutant et niveau novice/intermédiaire.
Danses, convivialité et bonne humeur
sont au programme !
Pour plus de renseignements, contactez Marie
au 06 15 07 03 40
Pass sanitaire obligatoire

La Boule Romaine Riézoise

Cérémonie du souvenir sur le boulodrome. Les adhérents tenaient à raviver le souvenir de Roger Imbert président du club dans les années 1980. Une personnalité fort connue et appréciée du village. Une plaque a été inaugurée. Ce moment convivial s'est conclu par le verre de l'amitié.

Marinette, 100 ans de vécu à Riez

Marinette, c'est tout d'abord une maman, une belle-maman, une mamie, et une grand-mamie choyée par ses « petits » à la mesure de l'amour qu'elle leur a porté.
Marinette, c'est une Riézoise connue de tous, que nous pouvions saluer, sur son balcon, rue Jules Henry, ce joli balcon à l'assaut duquel se glisse une belle treille et auprès duquel les hirondelles font le printemps. Marinette c'est une dame avec qui nous pouvions échanger agréablement quelques nouvelles familiales au détour d'une travée du marché… ou chez le boucher, chez le boulanger de Riez. Une Marinette toujours souriante, pimpante et pétillante, élégante, enfin d'un entrain plaisant. Dans les années 1970 (ou avant, peut-être) Marinette fut entraînée à rejoindre M. Giraud fondateur du foyer du 3e âge avec les nombreuses Riézoises de son âge, toutes assidues aux rencontres hebdomadaires, aux moments festifs du calendrier, aux sorties joyeuses en car pour des visites touristiques ou un spectacle de variétés, aux kermesses annuelles. Ah ces mémorables kermesses !! Marinette n'avait pas son pareil pour animer le stand de la « pêche à la ligne » «à tous les coups on gagne !!! » disait-elle en souriant !!! rassemblant ainsi les jeunes enfants tout excités !! Marinette fit adhésion aussi à la chorale créée par Mme Barbe au cours de ces mêmes années…De belles voix se formèrent autour de cette chorale reprise par M. Meyer, chef de chœur…
Marinette ! Nous pensons qu'elle a gardé cette sémillante humeur malgré la fragilité de son corps de centenaire qui la maintient chez elle, entre la Rue où Jules Henry, notable de Riez avait choisi de vivre et la Rue Tannerie… Respectueusement, nous la laissons se reposer tranquillement… C'est donc une belle centenaire entourée des siens et de quelques amis qui va fêter cet événement !! Chère Marinette, tous les Riézois, qu'ils soient restés au village ou que le destin les ait portés ailleurs, tous seront auprès de vous par la pensée et ils participeront à cet hommage… avec ces bouquets de fleurs. Belle continuation de vie…

Bienvenue à Riez à Gaëlle et Stéphane
psychologue et hypnothérapeute
On leur souhaite la réussite
et un long parcours à Riez
Cabinet Rue Hilarion Bourret 04500 Riez

Quelque temps avec nous en remplacement de Marion qui attendait un heureux évènement, Virginie a pris sa route vers une autre mairie. Merci pour le travail accompli et ton sourire si accueillant.

RIEZCARNET

DÉCÈS

- Le 15 septembre 2021, Henriette HORNY Vve POUCET, née le 13 novembre 1920
- Le 6 octobre 2021, Noël MOURET, né le 24 décembre 1921
- Le 13 octobre 2021, Viviane VIEUX, née le 6 janvier 1928
- Le 14 octobre 2021, Joseph NICOLAS, né le 13 avril 1925
- Le 15 octobre 2021, Renée BELIN Vve LANGLOIS, née le 20 juin 1928
- Le 24 octobre 2021, Renato DI NICOLA, né le 15 mai 1940
- Le 17 novembre 2021, Marcelle CAREDDU Vve BONSIGNE, née le 27 novembre 1930
- Le 22 novembre 2021, Lidia MICHETTI Vve PASINI, né le 8 mars 1935
- Le 27 novembre 2021, Jeanne GOEMAERE Vve JOURNÉE, née le 1er février 1938

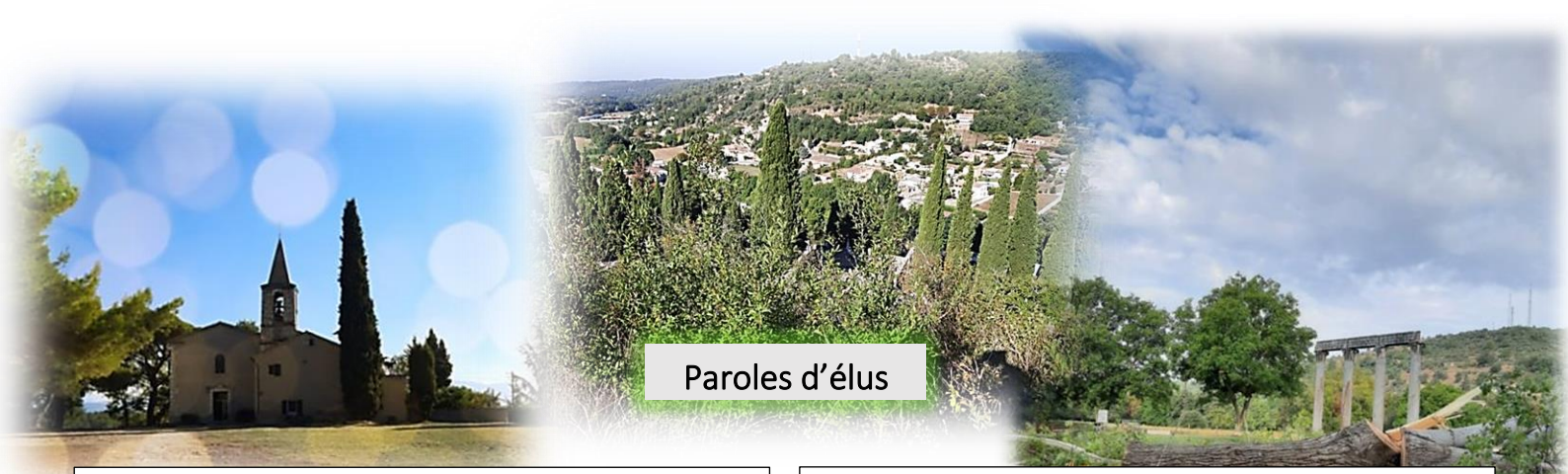

Paroles d'élus

Nous tenons à remercier les nombreux participants à la réunion publique du 15 octobre. Les échanges ont été constructifs. Des sujets importants ont été abordés. Nous avons par la suite porté la parole des Riézois auprès des instances concernées. Pour l'optimisation de la gestion des déchets, nous avons fait des propositions à la DLVA qui a salué notre démarche. En ce qui concerne le patrimoine, en péril, nous avons rappelé notre attachement à la protection et la mise en valeur des richesses de Riez et sollicité la majorité municipale en ce sens. Nous avons aussi relevé le désarroi des Riézois face à l'absence de réponse du maire à leurs sollicitations. La considération, l'écoute et la disponibilité des élus sont pour nous essentiels. L'état de délabrement général du village a également été souligné. Nous espérons beaucoup de "Petites Villes de Demain", dispositif que nous avons été les premiers à soutenir.

Si vous voulez un aperçu des propositions que nous portons auprès de la majorité et de notre positionnement constructif, nous vous invitons à venir assister aux prochains conseils municipaux et à consulter le site www.ensemble-pour-riez.fr.

Nous souhaitons le meilleur à tous les Riézois et à leurs proches pour 2022.

C. Dubois, J. Escudier, B. Loyer

De la facilité de critiquer… « La critique est aisée mais l'art est difficile » disait le comédien du XVIIIe siècle P. Néricault. Critiquer est une des prérogatives de l'opposition. Elle l'utilise ! Un processus démocratique normal. La critique conduite avec rigueur fait progresser. La critique infondée ayant pour but de montrer que les choses iraient mieux si l'opposition était aux commandes est irrecevable. En réponse à la critique, la justification est nécessaire. « Qui ne dit mot consent » aurait prononcé le Pape Boniface VIII au XIIIe siècle. La réponse doit être juste. Mais elle conduit à dépenser inutilement un temps précieux. Constater que le village est délabré est une affirmation parmi d'autres qui n'attribue pas toujours la responsabilité aux véritables protagonistes de ce résultat. Des maisons s'écroulent ! Les propriétaires sont-ils irréprochables ? Des subventions n'ont-elles pas été accordées ? Espérer beaucoup de « Petites Villes de Demain » ? Il faut y croire ! Car les réunions aux paroles hermétiques qui y font suite ne laissent rien paraître de réjouissant si ce n'est la grande complexité de l'administration. Que 2022 soit l'année des réalisations pour notre village.

Dans ces temps sanitairement difficiles, n'oubliez pas de vous faire vacciner… Roumoules vous attend.

J.-P. Faucon, conseiller municipal